

Janvier 2018 - N° 95

MEMOIRE 2000

BONNE ANNÉE 2018

EDITORIAL

GARDER ESPoir

Tableau de fin d'année 2017, Donald Trump, Président des Etats Unis, depuis plus d'un an gouverne à grand renfort de tweets rageurs, destinés à rassurer son électorat le plus obtus.



La fréquence de ces tweets grotesques et menaçants nous aurait presque anesthésiés. Lors d'une récente rafale, il s'est fait le relais des montages vidéo d'un groupe d'extrême-droite britannique, appelant, avec son slogan "Britain First", à la haine envers les musulmans. "Britain First" comme l'America first, slogan de campagne de Donald Trump, fait écho à l'America First Committee, qui fut le principal mouvement isolationniste à s'opposer à l'entrée des États-Unis dans la Seconde guerre mondiale.

La rhétorique utilisée par ces partis adeptes du "nous first" est tristement habituelle : "un groupe étranger menace notre identité collective, nous risquons de disparaître en tant que nation". Et les moyens utilisés n'ont pas changé non plus : l'un des principaux vecteurs de l'antisémitisme occidental, *Le Protocole des Sages de Sion*, faux issu des officines de la police politique des derniers Tsars, continue de s'afficher dans les vitrines des librairies du Moyen-Orient. Ce qui a changé, c'est la vitesse et la puissance de diffusion de tels pamphlets et de manipulations de toutes sortes. Et le fait que désormais le président du plus puissant État de la planète s'en fasse le vecteur. C'est ainsi, qu'encouragé par l'absence de mobilisation internationale face à ses provocations, il se croit aujourd'hui autorisé à décider le transfert de l'ambassade américaine en Israël de Tel Aviv à Jérusalem au risque de mettre le feu à tout le Moyen-Orient.

Loin, très loin de cet apprenti sorcier qui manie la peur et l'ignorance avec toute la puissance de ses réseaux sociaux, des lieux de culture et de mémoire favorisent la réflexion et l'éducation. Ainsi la très intéressante exposition du musée de l'Homme : *Nous et les autres. Des préjugés au racisme*. Ainsi la Fondation du Camp des Milles, que nous avons visitée le 16 novembre avec trois classes de Courbevoie et Paris accompagnées de leurs professeurs. (Compte-rendu en page intérieure). La devise de cette fondation est claire: "Pour que l'Histoire éclaire le présent". Le musée de l'Homme, comme le camp des Milles, s'attachent à démontrer les mécanismes individuels ou collectifs qui conduisent au rejet de l'autre. "tous les ... sont des ..." mène progressivement à tous les Tutsis /Arméniens /Juifs /Gitans /homosexuels /musulmans /Rohingyas... sont des êtres nuisibles qu'il devient licite d'éliminer.

Pour les 25 ans de Mémoire 2000, toute démarche de résistance à la xénophobie nous fait garder espoir. Ainsi, tel le colibri portant sa goutte d'eau sur l'incendie, Chang Liu, une étudiante chinoise venue apprendre le tamazight à l'INALCO : son sac en bandoulière arbore la fière devise : "FIGHT EVIL, READ BOOKS". Remarquée dans la rue par un photographe, elle nous a autorisés à utiliser son image. Grâce à de courts récits, témoignages de vie quotidienne, en mandarin et en langue berbère, son projet vise à faire se rencontrer les Chinois vivant en Algérie et les populations locales. Pour que, là comme ailleurs, tombent les barrières et s'effacent les préjugés.

A tous les adhérents de Mémoire 2000, j'envoie nos voeux de mémoire vigilante pour 2018.
"Depuis lors, à une heure incertaine,
Cette souffrance lui revient,
Et si pour l'écouter, il ne trouve personne,
Dans la poitrine, le cœur lui brûle."
Primo Levi. *Le survivant*.

Jacinthe Hirsch

N O S S E A N C E S

Laïcité Inch'Allah



"Laïcité Inch' Allah" est un documentaire sur la vie en Tunisie en 2010 pendant le ramadan, étendu, 3 mois plus tard, aux images de la révolution contre Ben Ali.

C'est notre débatrice, Nadia El Fani, qui en a été la courageuse réalisatrice.

Séance du 14 novembre 2017

Thème : laïcité en pays arabe

Débatrice : Mme Nadia El Fani, réalisatrice

Par un mic-mac trop long à expliquer, il n'y eut qu'une classe pour participer à cette séance : 25 élèves "de la diversité" en terminale technique au lycée Fresnel dans le 15^e arrondissement, 23 garçons et 2 filles. Le débat fut étonnant, marqué par une agressivité progressivement sensible.

Contrairement à certaines autres séances, les questions n'ont pas manqué. Les garçons ont beaucoup parlé. Les filles, elles, n'ont pas ouvert la bouche.

"Comment avez-vous réussi à faire ce film en plein ramadan ?"

- Le ramadan m'a permis de voir que ceux qui ne le font pas doivent se cacher, mais qu'à la rupture du jeûne, tout le monde se retrouve. La religion entraîne beaucoup d'hypocrisie.

"Vous rendiez-vous compte des conséquences que pouvait avoir ce film?"

- Les conséquences n'ont été que pour moi. Ce fut extrêmement dur. Une campagne de haine. J'ai même eu une plainte au pénal pour insulte à l'Islam et aux Musulmans. Ils ont saccagé le cinéma où avait eu lieu la projection. Alors que je suis à moitié tunisienne, pendant six ans je n'ai pas pu retourner en Tunisie où j'étais honnie. Tous mes films ont été interdits. Même en France, dans ce pays démocratique, j'ai eu des difficultés. Je voulais donner à ce film le titre *Ni Allah ni Maître*, par analogie avec le journal d'Auguste Blanqui, *Ni Dieu Ni Maître*. Mais, par peur des violences et pour qu'on accepte de passer le film, j'ai dû changer son titre en *Laïcité Inch'Allah*.

Dans la salle, une personne d'un certain âge, extérieure au groupe, prend la parole:

"Je vis en Angleterre. C'est la plus grande démocratie au monde, même si le chef de l'Etat est aussi le chef de la religion. On y vit beaucoup mieux qu'en France. On peut porter le voile en toutes circonstances et faire la prière au travail."

Elle est contrée avec force par notre débatrice qui explique qu'en Angleterre on est en train d'accorder aux Musulmans le droit de juger des mariages et des divorces selon la charia. C'est déjà le cas pour l'héritage, qui peut être très inégalitaire au profit des hommes.

Les garçons, après cette chaude discussion, se sentent encouragés à exprimer fermement leurs vues : "De tout temps les femmes ont été inférieures aux hommes", dit l'un. "Pour les femmes il faudrait voir le verre à moitié plein. On ne peut pas leur donner tout d'un coup", dit un autre. Et un troisième : "Vous êtes athée, vous ne pouvez pas avoir un vrai regard sur la religion et d'ailleurs, dans votre film, sur la laïcité, vous ne faites parler que des filles".

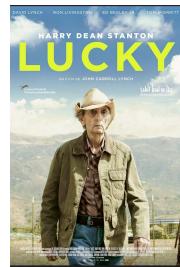
Nadia El Fari se défend courageusement. Elle fait face de tous côtés. Elle explique que, si ce sont les filles qui s'expriment, c'est parce qu'elles ont tout à y gagner. Elle défend à nouveau la laïcité avec force. La laïcité, pour un Etat, permet à toutes les religions d'exister sans que l'Etat s'en occupe. Puis, avec un brin d'humour et l'accent "beur" : "La laïcité, ne l'oubliez jamais, c'est : pas de kippa, pas de croix, pas de voile, hé, mes frères !".

Aura-t-elle été entendue ?

Hélène Eisenmann

D E B A T S

Lucky



Emotion ce matin : pour des raisons techniques, le film prévu "Hiver 54", qui traitait de la Grande Pauvreté et de l'Abbé Pierre, n'a pu être projeté.

Par bonheur, nous avons pu projeter le film actuellement à l'affiche dans la salle, "Lucky", qui traitait de vieillesse, pauvreté, solidarité et dignité. Excellent film, très apprécié par notre jeune public.

Séance du 19 décembre 2017

Thème : la grande pauvreté

Débatteur : Martin Hirsch

Et puis est arrivé notre débatteur, Martin Hirsch, engagé auprès des communautés d'Emmaüs de 1995 à 2002 puis président d'Emmaüs jusqu'en 2007. Actuellement Directeur Général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris. Il a été le créateur du RSA ainsi que d'un rapport pour lutter contre la pauvreté.

Il présente quelques moments clés de la vie de l'Abbé Pierre : tout d'abord la rencontre sur un pont de l'Abbé et de Georges, un malheureux, qui veut se jeter à l'eau. Au lieu de lui dire : "je vais t'aider", l'Abbé Pierre lui dit : "ne te suicide pas car j'ai besoin de toi". Il ne se présente pas comme supérieur aux pauvres, venant faire la charité mais dans l'idée que l'on s'entraide tous.

Puis, toujours ulcéré par la passivité des responsables du gouvernement, l'Abbé Pierre s'installe devant l'assemblée et mendie avec son bérét devant lui. Deux clochards viennent le voir et lui disent que ce n'est pas ce qu'il faut faire, qu'il faut donner aux pauvres un métier et les clochards lui apprennent la "biffe", la récupération, le recyclage. C'est ainsi que démarrent les premières communautés Emmaüs.

Plus tard, fin janvier 1954, une mère complètement démunie se suicide à Paris, son enfant dans les bras. Horrifié, l'Abbé Pierre, le 1^{er} Février, s'adresse alors aux Français sur RTL : "Ça suffit, cette tragédie est intolérable, nous sommes un pays riche, il faut absolument que chacun d'entre nous offre quelque chose pour venir en aide à tous ces malheureux".

Des millions de Français offrent alors de l'argent, des vivres, des couvertures, de vieux objets. Le mouvement est lancé : on entrepose tout cela dans des locaux, dans des gares, et même dans un hôtel de luxe ainsi que dans des baignoires pleines de billets ! Un gigantesque mouvement de générosité et de solidarité est né, et le gouvernement va débloquer des milliards pour construire des logements, des HLM...

Il a donc suffi d'un personnage tout seul, "un peu génial et un peu fou", pour déclencher tout cela.

Plus tard, c'est Coluche qui fera un appel-radio pour que naissent "Les Restos du Coeur".

Si bien que, par bonheur, la pauvreté n'a plus le même visage qu'il y a 50 ans : il existe des systèmes de mise à l'abri, les personnes âgées ont toutes une retraite, tout le monde bénéficie de l'assurance-maladie.

Martin Hirsch fait un exposé dense et brillant, très apprécié par notre jeune public, qui lui pose tout de même quelques (rares) questions, et l'une d'elles retient particulièrement son attention : "Qu'est-ce que le service civique ?"

- C'est, nous dit l'orateur, la possibilité, pour des jeunes, de s'engager pendant quelque temps au service des autres, pour aider, cela avec une petite rétribution. Au cours de ce service, on les familiarise avec les divers métiers rencontrés.

Au total, un film très sensible et très apprécié, un débatteur de très haut niveau, et un jeune public curieux et admiratif, qui sans doute sera d'accord pour penser que chacun d'entre nous a les moyens de soulager un peu la misère du monde.

Guy Zerhat

La traite d'êtres humains

Le 18 octobre, journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, Mémoire 2000 a été invité par la mairie de Paris à une conférence : Lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exploitation par le travail : état des lieux et moyens d'agir à Paris.

Avant les prises de paroles, nous avons visité l'exposition "esclaves aujourd'hui en France" : photos d'immeubles anodins sous lesquelles est affiché le récit du parcours des victimes, esclaves domestiques, devenus des "invisibles". La conférence s'ouvre par le témoignage d'Henriette Siliadin, ancienne victime venue du Togo en 1994. Confiee par ses parents à une dame qui promet de lui faire faire des études et de lui obtenir des papiers, elle comprend, dès le premier soir à Paris, qu'il n'en est rien. Pas de chambre, pas de lit, pas de repas. Le lendemain matin, l'obligation de travailler sans salaire. Nourrie de restes, elle s'occupe de trois enfants et sa "patronne" devient de plus en plus exigeante. Cosette des temps modernes, elle tient bon grâce à l'affection des petits contre les insultes de leur mère. Elle hésite, dans le désespoir : "Si je passe par la fenêtre, ma souffrance sera finie. Je suis au 13^{ème} étage. Mais je ne peux pas me suicider parce que, alors, le mal aura gagné". Après des années d'exploitation, lorsqu'un soir, sa patronne en colère lui verse un seau d'eau sale sur la tête, Henriette ose aller sonner chez une voisine pour demander de l'aide. Après avoir entendu son récit, la voisine lui dit "personne ne te croira. Mais tu peux venir manger et te reposer ici, quand tu peux t'échapper". Lorsque, enfin, quelques mois plus tard, des policiers se présentent, sa patronne veut faire croire qu'elle vient d'arriver et qu'elle n'a pas de papier. Mais Henriette réussit à faire entendre sa situation. Placée dans une famille d'accueil, elle reçoit l'aide du Comité Contre l'Esclavage Moderne. Des années après, ayant fait des études et fondé une famille, elle témoigne en souriant avec beaucoup d'émotion : "Je m'en suis sortie, je ne vais pas me taire". Sylvie O'Dy, vice-présidente du CCEM, présente la carte des 141 victimes trouvées à Paris, chiffre très en dessous de la réalité, et précise qu'il est très difficile de faire reconnaître et condamner ces pratiques qui abusent de la vulnérabilité d'êtres humains. Le nombre de poursuites et d'actions

pénales est extrêmement limité. Les victimes sont cachées, confinées. Leur souffrance est invisible. Le 5 août 2013, la loi sur la traite des

êtres humains entre dans le code pénal. Auparavant la loi permettait de poursuivre pour travail forcé. La lutte judiciaire contre la traite en est à ses premiers pas. Il y a très peu de poursuites et pratiquement pas de condamnation. Les instructions sont très longues, d'autant plus si les informations doivent être trouvées hors des frontières. Mme Vermeulen, substitut du

procureur de Paris explique la difficulté : c'est au parquet d'obtenir la charge de la preuve de la traite. Les preuves sont difficiles à établir, il y a risque que la cour relaxe les accusés. Les poursuivre pour travail forcé permet d'obtenir une condamnation certes moindre mais effective. L'OCLTI, Office Central de Lutte

Contre le Travail Illégal travaille en lien avec le CCEM sur l'accompagnement des dossiers. Son représentant présente une autre difficulté, les victimes vivent parfois le syndrome de Stockholm : "J'étais à la rue, il m'a sauvé, donné du boulot et un toit." Ou simplement : "Je sais que je suis exploité, mais je peux quand même envoyer un peu d'argent à ma famille." Ainsi, les victimes hésitent à témoigner.

La table ronde réunissait de nombreux acteurs engagés dans ce combat peu connu et complexe. En effet, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants sont deux réalités bien différentes. Un migrant clandestin ne peut pas être assimilé à une victime de traite des êtres humains. Mais l'extrême vulnérabilité des migrants - qui plus est s'ils sont mineurs - et les mécanismes d'endettement liés aux déplacements peuvent entraîner des situations de traite sous couvert de dettes à rembourser ou d'une pseudo-protection. La traite des êtres humains est un fléau qui traverse les époques et les continents. Ses auteurs profitent des fragilités liées au contexte économique, social, géopolitique ou climatique. Et ces auteurs sévissent aussi en France, en toute invisibilité.

Jacinthe Hirsch



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Lundi 4 décembre 2017 à 19 heures a débuté l'Assemblée Générale annuelle de Mémoire 2000, présidée par Jacinthe Hirsch.

I. RAPPORT MORAL

La présidente par intérim rend un hommage à Bernard Jouanneau en insistant sur l'engagement de Bernard sur deux fronts, celui de la mémoire et celui du droit.

La présidente fait alors le bilan de l'année écoulée :

- I. Bilan de l'action juridique
- II. Bilan de l'action transmission de mémoire auprès des jeunes
- III. Communication

En conclusion, Jacinthe motive son acceptation de prendre la présidence de l'association.

II. RAPPORT FINANCIER

Constatation d'une baisse importante du renouvellement des adhésions. Nous finirons 2017 avec un solde positif, mais si les subventions se font attendre et que les cotisations continuent de baisser, la situation financière de l'association va très vite poser problème.

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Nous procédons à l'élection de la présidente.

- La présidente est élue à l'unanimité.
- Le conseil procéde à l'élection d'un membre en remplacement des membres disparus : Arlette Wéber présente sa candidature, elle est élue à l'unanimité moins une voix.

L'intégralité des rapports moral et financier sont à la disposition des adhérents qui en feront la demande au secrétariat.

Série noire à Mémoire 2000

Janine, Daniel, Françoise, Bernard et maintenant Colette... Depuis deux ans Mémoire 2000 est frappée par le malheur de perdre le nombre de ses membres.

On a coutume de dire que "ce sont toujours les meilleurs qui partent les premiers". Concernant le décès de nos amis, nous constatons que ce sont les plus actifs, les plus concernés et les plus généreux...

Colette Gutman, est elle aussi partie sans que rien ne laisse présager sa disparition. Nous l'avons vue lors de la réunion du conseil du mois d'octobre : tout allait bien. Puis plus de nouvelle, ce qui nous a inquiétés.

Renseignements pris, nous apprenons qu'elle est morte quelques jours après la réunion. Attablée à la terrasse d'un café elle s'est écroulée brusquement Quel choc!!

Colette avait été journaliste. Elle écrivait bien et ses articles étaient toujours empreints d'une grande sensibilité. Elle participait à la réalisation du journal. Elle va beaucoup manquer.

Elle est allée rejoindre nos amis au panthéon des militants pour la justice. Qu'elle repose en paix.

L.B.

Une visite au camp des Milles

Jeudi 16 novembre 2017 Mémoire 2000 a permis à trois classes (2 classes de 3^{ème}) du collège Alfred de Vigny à Courbevoie et une classe de 1^{ère} du lycée Corvisart à Paris, de visiter le Camp des Milles.

Après un trajet en TGV et autobus nous avons été pris en charge par trois guides pour une visite très intéressante en trois volets.

Etant donné le temps imparti, il ne nous a pas été possible d'approfondir toute l'installation du musée. En particulier, certains jeunes adolescents (12/13 ans) commençaient à "décrocher" vers 13 heures (la faim!). D'autres, plus âgés, ont préféré tout de même finir la visite "plutôt se nourrir de culture, que de pain!" s'est exclamé l'un des élèves. Ces derniers ont pu, grâce au film de conclusion, se rendre compte, via la collection de témoignages et récits, de ce que les déportés avaient vraiment vécu en ces lieux. Nous avons proposé aux élèves un questionnaire simple auquel ils ont répondu sur le chemin du retour (dans le TGV). Nous livrons quelques remarques à propos de ces questions.

La partie historique

Le camp a connu trois périodes



1939 - 1940, les Allemands (intellectuels, artistes...) qui avaient fui le régime fasciste de leur pays ont été considérés comme "sujets ennemis" par la France et internés dans cette ancienne briquetterie désaffectée.

1940 - juillet 1942, le Camp des Milles est devenu un camp pour "indésirables" surpeuplé (3500 internés arrivèrent d'un seul coup).

Août et septembre 1942, il devient le camp de "déportation des juifs" ; des trains les transportent à Drancy puis à Auschwitz. A l'initiative du gouvernement français, plus de cent enfants furent déportés, le plus jeune avait un an!

Les lieux d'habitation

Paroles d'élèves



"La froideur des lieux, on se pose la question : comment ils ont pu survivre dans de telles conditions ?".
"On ne s'y attendait vraiment pas. Le vivre et en entendre parler est vraiment différent".
"Les conditions de vie étaient exécrables" et "participaient à la déshumanisation des internés"
"Froid extrême – hygiène déplorable – odeurs insupportables".
"Le cabaret dans le four à briques leur a permis de se divertir".
"On admire le fait qu'ils aient gardé leur dignité grâce à leur art".

La partie réflexion "un engrenage auquel on peut résister"

Ce que les élèves ont retiré de cette visite



"On peut résister en votant" "par l'éducation" "en manifestant" "en faisant de la contre propagande". "Tant qu'il y aura de la résistance nous pourrons lutter contre les génocides".
"Je trouve cela triste que les policiers français aient participé à ce génocide".
"Garder en mémoire ce qui s'est passé afin que ça n'arrive plus".
"Honte qu'ils soient internés juste parce qu'ils s'opposaient au régime nazi".
"Il n'y a pas de race si ce n'est la race humaine".
"L'horreur de la guerre du racisme... L'homme est un prédateur pour l'Homme".
La question : "Avez-vous entendu parler des "artistes dégénérés" ? Oui, mais on pense qu'ils étaient juste en avance sur leur temps"
"Pour se souvenir de demain, il ne faut pas oublier hier".

Nous avons le sentiment que les élèves qui ont participé à cette journée sont repartis confortés dans l'idée qu'il ne faut jamais se soumettre sans réflexion. Ils ont vécu de l'intérieur ce qu'est l'internement abusif et ont compris que le danger est toujours là, "en embuscade"...

Joëlle Saunière et Arlette Weber

Les djihadistes vont revenir

Depuis plusieurs mois, journalistes et commentateurs politiques nous affirment que DAESH a perdu le combat en Syrie et en Irak. Voilà qui ne peut que nous ravir. En même temps, ces mêmes commentateurs nous annoncent le retour sur notre territoire de nombreux Françaises, Français, hommes, femmes et enfants combattant dans les rangs de DAESH. Ce qui est moins réjouissant.

Il s'agit généralement de mineurs radicalisés partis seuls, d'enfants de djihadistes embrigadés par l'EI comme combattants en tant que "lionceaux du califat", de femmes et d'épouses radicalisées, ou enfin d'enfants nés sur place. Il va bien falloir s'occuper de tout ce monde... Et rien ne sera facile, car nous sommes là devant une situation entièrement nouvelle, mais que l'on aurait dû prévoir. On nous dit que 450 enfants de parents français, enrôlés de force ou avec la bénédiction de leurs parents djihadistes, pourraient constituer à leur retour de véritables "bombes à retardement": tous ont appris à tirer à la kalachnikov, à poser des bombes, ont été éduqués à égorguer, à décapiter et à tuer. De plus, l'Etat Islamique recrute largement sur Internet, en publiant des vidéos mettant en scène des préados (vive le Net!).

Selon les déclarations officielles, depuis 2014, ce sont environ 1700 Français qui sont partis rejoindre les zones djihadistes. 278 (sans doute beaucoup plus) seraient morts, 302 seraient revenus en France, dont 66 femmes et 58 mineurs.

Bien évidemment, le retour en France de tous ces combattants constitue une préoccupation majeure pour nos gouvernements, car l'Etat est tout de même en charge de la protection et de la sécurité des Françaises et des Français. Alors, comment concilier ces 2 problèmes, ces 2 obligations ? Bien évidemment, des idées circulent, des projets se font jour. On nous dit que ceux qui reviennent seront incarcérés et jugés, car beaucoup de crimes leur sont imputés. Certains seront jugés avec leur famille dans les pays où ils se trouvent, en particulier en Irak. Pour les femmes et les enfants, ce sera "au cas par cas", selon les pays ou la situation. De colossales erreurs seront à éviter, comme la création de "structures de déradicalisation", dont la première a dû fermer avant de servir !

De toute évidence, le cas des enfants pose un problème épique. Une prise en main psychologique et psychiatrique s'impose, et

certains professionnels ont alerté les pouvoirs publics sur le cas angoissant de ces préados en perdition, notamment le psychanalyste Fethi Benslamah qui décrit ces ados ultra-radicalisés, se vivant comme des "surmusulmans", persuadés de la justesse et de la noblesse de leur cause et rêvant de faire couler le sang pour arriver à leurs fins.

Comme l'indique le Procureur de Paris, "il faut se départir de toute naïveté concernant les djihadistes et les membres de leur famille dans les zones de combat". Et il ajoute, après les avoir interrogés : "Je n'ai pas perçu véritablement de regrets dans ce que j'ai entendu", estimant de manière générale qu'"on est en face de gens qui sont plus déçus que repentis". Ou encore : "Ils ne sont pas allés là-bas par hasard, pour faire du tourisme". On s'en serait douté ! Ou enfin : "Ils savaient vraiment pourquoi ils se rendaient sur place, c'est-à-dire pour combattre avec DAESH. Donc, ce sont des ennemis, ils ont combattu la France". Voilà pour ces adeptes du "tourisme de la mort".

La complexité du problème est immense : les mères ont plusieurs enfants de pères différents. Les maris français ont renoncé à leur nationalité en brûlant leurs papiers d'identité, leur passeport. Les enfants sont-ils de nationalité française ou étrangère ?

Tous ces phénomènes sont une source inépuisable de préoccupations pour le gouvernement, les magistrats, les responsables militaires et les soldats. Alors, il faut hélas être très réaliste et regarder les choses en face : des assassins seront parmi nous, certains le sont déjà... A nous de nous défendre ! C'est sûr, il faudra bien des années pour venir à bout de ces problèmes, car il y aura toujours de nouvelles violences à redouter. Plus que jamais, il faudra une adhésion sans réserve de la nation, un courage de tous les instants et une détermination sans failles ni faiblesses, car c'est notre avenir qui se joue, et celui de nos enfants.

Guy Zerhat

A lire absolument...

Deux livres admirables



On ne l'a pas assez souligné, mais une jeune française d'origine algérienne a remporté cette année le Goncourt des Lycéens avec "L'art de perdre", un livre aussi remarquable qu'émouvant : la jeune Alice Zeniter se révèle là comme une écrivaine de grande valeur : petite-fille de hariki, elle retrace l'histoire de trois générations de ces algériens qui s'étaient engagés dans l'armée française pour lutter à nos côtés contre les exactions du FLN.

Par dizaine de milliers, ils y laissèrent leur vie. Et comme si cela ne suffisait pas, après la guerre d'Indépendance de l'Algérie, ils furent lâchement abandonnés par la France, notre gouvernement ayant interdit à l'Armée de les rapatrier en métropole, et près de cent mille d'entre eux furent ainsi qualifiés de traîtres et exterminés. Certains réussirent néanmoins à regagner la France, où ils furent parqués dans des camps ignobles qui avaient autrefois accueilli des républicains espagnols fuyant le franquisme. Ceux-là, honorables citoyens, sont restés parmi nous, ont travaillé comme des bêtes, réussi à grand peine leur intégration, intégra-

tion par la langue et le travail, et ont, surmontant leur malheur, appris à aimer la France, qui les avait pourtant si mal traités. C'est cette douloureuse et admirable épope que relate cet ouvrage salutaire, écrit d'une plume riche de douleur et d'amour. A lire, relire et méditer.



Elle, intellectuelle multi-diplômée, exerce la fonction de rabbin ; lui est un islamologue renommé, et tous deux nous parlent "Des mille et une façons d'être juif ou musulman". Delphine Horvilleur et Rachid Benzine ont écrit là un ouvrage qui fera date, qui en tout cas leur fait honneur.

A lire d'urgence, cet exposé de deux religions que beaucoup voudraient sans cesse opposer constitue une véritable ode à la tolérance tout comme à la laïcité.

Nous n'en dirons pas davantage, mais de grâce, courez vite vous procurer ce livre intelligent autant qu'optimiste, que l'on quitte à regret, mais en se disant : oui, tout est possible !

Guy Zerhat

Si la musique le peut...

Le vendredi 27 octobre 2017, le West-Eastern Divan Orchestra interprétait Don Quichotte de Strauss et la 5^e symphonie de Tchaikovski sous la direction de Daniel Barenboim à la Philharmonie de Paris.

En 1999, Daniel Barenboim et le professeur de littérature palestinien Edward Said avaient créé un atelier dans le but de regrouper des jeunes Palestiniens et Israéliens et d'encourager le dialogue interculturel.

Depuis, l'orchestre se produit un peu partout dans le monde. Il est devenu un symbole : l'exemple que la musique peut briser les frontières et qu'une paix serait possible entre Juifs et Musulmans.

Ce qui ressortait de ce concert était tout d'abord la qualité musicale exceptionnelle, mais également la charge émotionnelle quant à l'histoire et à l'image de l'orchestre.

Les musiciens sont entrés sur scène ensemble, ont joué ensemble, ont contribué un par un à des œuvres musicales pour aboutir à un résultat collectif et qualitatif. Une certaine neutralité se dégage de cet orchestre : en effet, les musiciens sont, certes, issus de pays en conflit mais sont avant tout collègues, amis et humains.

La dernière note jouée, les artistes se sont levés, se sont tous fait



la bise : pas de questionnement sur le pays d'origine de l'autre, aucun conflit ou clivage politique donc aucune opposition verbale ou physique.

Le West-Eastern Divan Orchestra illustre parfaitement l'idée qu'une écoute de l'un envers l'autre est indispensable pour pouvoir mettre fin à ce conflit politique, même si la musique ne peut, malheureusement, le résoudre.

Mais lorsque l'on voit un public acclamer à plein poumons et applaudir l'orchestre, debout, pendant plus de dix minutes ; lorsque l'on voit des musiciens, issus de pays en conflit, réunis pour une cause commune : faire de la musique ; lorsque l'on apprend que cet orchestre joue dans les pays d'origine de ses membres, comment est-il encore concevable d'imaginer une telle division politique au sein de ces pays alors qu'il existe, sous nos yeux, ce bel exemple de fusion des cultures et de ces deux sociétés sur scène ?

Eilidh Saunière, 17 ans

“L'affaire Tariq Ramadan” face à la haine délirante, l'application du droit est notre bouclier



Accusé en France d'agressions sexuelles et de viols par Henda Ayari et "Christelle" (pseudonyme), et en Suisse d'abus sexuels par plusieurs anciennes de ses élèves, mineures à l'époque des faits, Tariq

Ramadan a récusé les accusations, dénonçant une "campagne de colomnie" et engagé des avocats pour le défendre. Suspendu de son enseignement à l'université d'Oxford, le célèbre islamologue controversé, petit-fils du fondateur des Frères musulmans, observe depuis lors le silence. Rappelons que les plaignantes se sont exprimées en pleine affaire Weinstein et pendant la campagne #BalanceTonPorc sur les réseaux sociaux.

Pour ce qui est de la culpabilité de Tariq Ramadan, la justice tranchera et l'accusé a droit à la présomption d'innocence comme tout citoyen.

Ce qui interroge en revanche les citoyennes et citoyens que nous sommes est le déferlement des thèses complotistes, paranoïaques et antisémites, et des attaques contre les personnes des plaignantes sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter en tête.

Nombre des défenseurs de Tariq Ramadan voient dans leurs accusations un complot des « sionistes » ou « des juifs ». L'Union française des consommateurs musulmans a ainsi posté une Tribune de Yamin Makri, porte-parole du Collectif des musulmans de France, intitulé "Tariq Ramadan face au sionisme international", article largement repris. Il y évoque les problèmes mentaux sup-

posés de Henda Ayari, l'origine juive et supposée pro-sioniste de son avocat, la "manipulation" des jeunes issus de l'immigration maghrébine et africaine à l'encontre de la communauté musulmane, et affirme que le "site en ligne prosioniste Europe-Israël recevra 5 % de commission sur les ventes de l'ouvrage de Henda Ayari" (il s'agit en fait du partenariat entre le géant Amazon et les sites de vente en ligne qui reçoivent une commission de 5% pour tous les livres vendus)...

Pas un mot, évidemment, sur les nombreux soutiens, y compris financiers (l'association Juste cause, créée à Roubaix en 2002 pour soutenir financièrement Tariq Ramadan, a été réactivé pour une levée de fond) dont bénéficia Tariq Ramadan, sans commune mesure avec ceux des deux femmes qui l'accusent de les avoir violées.

Tout aussi grave et choquant sont les déferlements de haine, souvent antisémite, voir d'appels au viol ou au meurtre, qui se sont répandus sur la toile sous couvert de l'anonymat que permet Internet. #Jesuisuneputesioniste résume sur le Facebook d'Henda Ayari un courageux anonyme...

Face à ces dérives d'une brutalité et d'une violence inacceptable, l'application du droit et de la justice sont plus que jamais le bouclier de notre démocratie.

Espérons que notre pays et l'Union Européenne vont contraindre les géants numériques américains à communiquer à la justice les adresses IP de ceux qui répandent la haine et doivent être poursuivis en justice, comme l'a récemment demandé le premier Ministre après les menaces de mort contre Charlie Hebdo. Et gageons que la justice, malgré les difficultés matérielles et financières qu'elle connaît, fera son travail dans l'affaire Tariq Ramadan et pacifiera le corps social.

Rose Lallier

“Syrie, le cri étouffé” de Manon Loizeau, coécrit avec Annick Cojean

C'est un documentaire saisissant et remarquable que France 2 a diffusé mardi 12 décembre dans "Infrarouge".

La réalisatrice, Manon Loizeau, reporter de guerre et prix Albert Londres, reconnue notamment pour son travail sur la guerre de Tchétchénie, a donné à entendre les témoignages de femmes syriennes violées pendant la guerre civile syrienne par les troupes de Bachar El Assad.

D'une grande délicatesse et pudeur dans la réalisation, monté suivant une chronologie précise du développement de la guerre civile, avec des images clandestines des premières manifestations pacifiques contre le régime syrien en 2011 réprimées dans le sang, la réalisatrice a permis à ces femmes d'évoquer l'impensable, l'effraction de la violence la plus effroyable dans leur corps et celles de leurs compagnes de captivité, une violence d'autant plus sidérante que le corps de la femme est sacré et sacrifié par l'Islam. "Il ne restait plus rien à prendre de moi, même mon âme avait disparu" témoigne l'une d'entre elles. "Le viol est pire que la mort" pour une autre qui ne s'est pas suicidée, à la différence de nombreuses femmes, parce qu'elle a des enfants.

Ces femmes, opposantes au régime syrien, évoquent les centres officiels et clandestins de torture et d'assassinat qui existent toujours aujourd'hui en Syrie et dans lesquels elles ont été incarcérées.

Leurs paroles constituent l'acte d'accusation le plus fort et bouleversant contre le régime de Bachar El Assad qu'il nous ait été donné d'entendre. Le régime actuel a délibérément décidé de briser la société syrienne en ciblant et violentant les femmes engagées et les femmes de combattants, et en répandant la terreur, à l'instar de Daech, qui a également recouru aux viols des femmes Yézidis et chrétiennes notamment.

Le cri de ces femmes est d'autant plus étouffé, mais un



peu moins désormais grâce au travail de Manon Loizeau et Annick Cojean, que la société clanique et traditionnelle syrienne rejette les femmes violées et leur fait porter la faute de leur viol.

L'une de ces femmes, Maryam, aujourd'hui réfugiée en Turquie avec ses cinq enfants, a vu sa propre mère la déclarer morte et son mari demander le divorce. Une autre femme évoque une jeune fille vierge, violée par les hommes de Bachar, et tuée après sa libération par son propre père "lavant" son honneur...

Ce documentaire nous fait aussi penser à toutes les femmes victimes de viols de guerre aujourd'hui de par le monde, en particulier les femmes Rohingya en Birmanie ces dernières années, les centaines de milliers de femmes de la République Démocratique du Congo depuis bientôt trois décennies...

L'information rigoureuse et la médiatisation sans manipulation sont l'une des rares, voire la seule bouée de sauvetage de ces femmes à travers le monde. Maryam, l'une des femmes syriennes qui témoigne si courageusement dans ce documentaire, va être soutenue financièrement pour l'école qu'elle a fondée à l'attention des fillettes mariées de force dans les camps de réfugiés : l'appel aux dons en sa faveur lancé par Manon Loizeau et Annick Cojean sur les réseaux sociaux a été largement entendu. Une lueur d'espoir malgré tout...

Rose Lallier

“David Bowie n'est pas mort”...

Une voix, Sa voix, sa carrure, son visage, son sourire des bons jours, Daniel Rachline devient terriblement vivant sous la plume de sa fille, Sonia David, à coups de phrases tendres et pénétrantes.



Un livre bouleversant où il est question de la mort de sa mère et de la vie partagée d'une fratrie aimante mais tellement conflictuelle ! Puis Sonia D. sculpte le portrait de son père disparu : une générosité de cœur qu'il ne pouvait s'empêcher de cacher par pudeur et modestie sans doute. Capable de s'endetter pour combler ceux qu'il aimait. Sonia et ses autres filles furent fascinées par ce père d'exception qu'elles avaient cependant du mal à cerner.

Au travers d'une véritable danse des mots de l'auteure, je le retrouve tel que je l'ai connu pendant 16 ans, sa prestance, son allure, son charisme et ses "coups de gueule" aussi, tout y est.

Un grand enfant qui avait besoin d'être aimé, mais qui ne laissait rien passer lorsqu'il s'agissait de racisme, d'injustice ou d'antisémitisme.

Je le revois dans nos réunions, pousser des colères véhémentes, menaçant de quitter les lieux, exactement comme dans son milieu familial, si bien imaginé par Sonia.

On touche alors à l'intime lorsque sa fille aînée préfère partir définitivement aux USA... elle ne reverra pas son père.

Pourquoi David Bowie alors ?

Les goûts musicaux des filles adolescentes ressurgissent soudain au travers d'une coïncidence de dates de ces trois disparitions (2015/2016), qui devient le "starter" en quelque sorte de Sonia David pour écrire cette œuvre haute en couleurs, qui n'a rien d'une fiction !

Joëlle Saunière

OUI A LA REPUBLIQUE

... Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leur parole, lorsque les maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus au-dessus d'eux l'autorité de rien ni de personne, alors c'est là en toute beauté et en toute jeunesse le début de la tyrannie...

Platon 429-347 av JC (extrait de *La République*)

La banalité de ... l'antisémitisme

C'est sans fin. L'antisémitisme ne connaît aucun répit. Mieux encore il se développe. Il est désormais ancré en France où il est devenu un phénomène banal et quotidien.

À près la seconde profanation de la stèle installée à Bagneaux à la mémoire d'Ilan Halimi, le journal *Le Monde* a mené une enquête sur l'antisémitisme en France au quotidien.

Il ressort que dans de nombreuses villes de banlieues et pas seulement, des familles juives, après avoir subi des insultes, des violences et des agressions ont été contraintes de déménager sans que cela n'émeuve qui que ce soit et surtout pas les médias.

Des violences à l'encontre de juifs ont lieu quotidiennement : cela va de l'insulte, au tag, à des agressions pour aboutir comme on l'a vu ces dernières années, à la mort de très jeunes, jeunes ou moins jeunes uniquement parce qu'ils étaient juifs, donc parés de tous les péchés du monde.

Pourtant, même si les chiffres pourraient à eux seuls "faire parler", inquiéter et réagir : "En France en 2016, un acte raciste sur trois est dirigé contre un juif, alors que les juifs représentent moins d'1% de la population", ils sont encore loin de la réalité car "de très nombreuses victimes d'agressions verbales ou de violences légères, ne déposent pas plainte..." Pourquoi?

Parce qu'elles ont le sentiment fondé que "cela ne sert à rien", que la "police n'intervient qu'après coup" et que les agresseurs s'en sortent après un simple contrôle d'identité...

Il semblerait que les juifs français en aient pris leur parti et que si dans certaines banlieues ou quartiers, ils vivent la peur au ventre, ceux qui le peuvent, eux, décident de quitter la France. Et quand ils restent, pour protéger leurs enfants, de nombreux parents ont choisi de les mettre dans des écoles privées dont les effectifs ne cessent d'augmenter. Et l'on viendra ensuite nous parler de "communautarisme"...

Cet antisémitisme n'est pas né d'aujourd'hui. Il faut remonter à l'année 2000, au début de la seconde intifada dans les territoires palestiniens et à la conférence de Durban de 2001. A cette époque déjà des intellectuels honnêtes et clairvoyants comme Finkelkraut, Tarnéro ou Taguieff s'époumonaient en vain pour

essayer d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics de l'existence d'un "nouvel" antisémitisme maquillé en antisionisme. Ils n'ont cessé à l'époque et, jusqu'à présent d'être taxés de "réactionnaires" de "racistes" sinon de "fascistes".

Aujourd'hui encore des actes antisémites avérés relèveraient pour de nombreuses personnes et autorités, d'une délinquance ordinaire. Ce déni permis à l'antisémitisme de croître et d'embellir. Il en a fallu de l'énergie pour faire comprendre que le martyr d'Ilan Halimi, et la défenestration d'une femme parce que juive, étaient des actes antisémites!! Que de temps perdu...

Beaucoup trop de morts pour que l'on commence enfin à penser et encore en sourdine, qu'il existe bien de l'antisémitisme en France et que s'il s'est largement propagé grâce aux réseaux sociaux, il a aussi beaucoup bénéficié de l'électoralisme de certains, du laxiste des uns et de la mauvaise consciences des autres... Jusqu'à quand???

A Mémoire 2000, nous avons à plusieurs reprises proposé aux scolaires, la projection du film "24 jours" qui relate "l'affaire" Ilan Halimi. Nous n'avons jamais eu la moindre réservation...

C'est comme si l'on ne voulait surtout plus entendre parler de ce assassinat effroyable, comme si le nier allait l'effacer. C'est le contraire qui risque de se produire : ne pas en parler, ne pas expliquer à des jeunes à quelles extrémités peuvent mener le racisme, la haine, les préjugés... c'est en faire un objet de fantasme et peut-être même de fascination.

Cette année encore, nous avons programmé ce film en mars, pour la semaine nationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Nous espérons vraiment qu'il rencontrera un public de jeunes que les professeurs auront le courage et la volonté d'amener.

On le sait l'antisémitisme est le symptôme d'un société mal en point. Ne laissons pas la maladie gagner!!!

Lison Benzaquen

**DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2018 AMIS,
MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHÉREZ !**

ADHESION

COTISATION

J95

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 150€ ou plus.

Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres,
chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -
Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Jacinthe Hirsch, Lison Benzaquen,
Rose Lallier.

Réalisation : Lison Benzaquen.